



Logique de formation

La sagesse populaire apprend à se méfier des apparences : « *les rumeurs sont des mensonges inventés par les envieux, souvent répétés par les crétins, et crus par les idiots. Les gens intelligents vérifient avant de croire* ». L'intelligence est une disposition naturelle qui s'entretient tout au long de la vie. Faute d'être stimulée, l'intelligence resterait un trésor dormant si elle n'était éveillée par l'éducation, seule capable d'apporter à chaque personne le bagage nécessaire pour qu'elle choisisse ses modèles de façon libre et constructive. Mais la liberté de choisir, comme celle de juger, ne suffit pas à faire de chacun de nous un contributeur de la vie en société. L'éducation est un apport reçu de la part de maîtres, possesseurs d'un savoir, et aptes à le transmettre. L'élève, en situation d'être éduqué, doit être ouvert à cet apport, sans autre démarche que celles d'assimiler et de retenir.

Se former requiert une participation plus active de l'élève au processus d'éducation. Si la formation semble faire partie des actes ordinaires de l'existence, elle requiert des dispositions personnelles parfois difficiles à maintenir tout au long du cursus formateur, jusqu'à l'obtention du résultat visé. La soif de formation peut être atténuée par les épreuves de la vie. Le besoin de se former est confronté à l'esprit de suffisance. Il est difficile de se dire que l'on n'est jamais assez qualifié pour une tâche donnée. Savoir garder, avec une âme d'enfant, l'humilité de cette requête : « *apprends-moi à ...* », demande un effort sur soi. Aujourd'hui, la distribution gratuite de l'information émousse le besoin de connaître. L'accumulation de connaissances a moins d'attrait. Nous croyant dispensés d'accroître nos connaissances, nous pouvons avoir l'illusion de pouvoir trouver des compétences nouvelles en libre service, sans passer par la formation. Qui plus est, la formation destinée à faire acquérir une compétence précise est parfois perçue comme une contrainte aboutissant à cantonner la personne dans un domaine restreint, lui fermant l'accès à un savoir plus général et plus étendu. Se former pour être *apté à* est moins attrayant que *chercher* pour le plaisir d'explorer l'inconnu, ou se donner l'illusion de naviguer dans les délices du savoir fondamental. Mais l'intelligence, sans la formation, est un luxe inutile. Une formation, quelle qu'elle soit, n'est pas privative des plaisirs intellectuels. Une formation professionnelle n'est pas un égagement. C'est une composante indispensable de la formation générale, sans laquelle la liberté de choisir et celle de juger seraient vaines.

Les barrières entre différents types de formation sont artificielles. Formation initiale et formation continue sont une seule et même démarche. Nous vivons dans un monde complexe. Les compétences doivent être mises à jour de plus en plus fréquemment. Accepter cette réalité est une bonne façon d'échapper au caractère insupportable de la médiocrité.

Rêvons d'un futur où la formation, sans artifice, sans qualificatif, sera devenue une seconde nature pour nos concitoyens. Le compte personnel de formation est un mouvement qui va dans ce sens. Il couvre la « vie active ». C'est un premier pas, car la formation ne devient pas inutile le jour où l'on prend sa retraite. Dans notre pays gagné par le fléau du chômage, des centaines de milliers d'emplois ne sont pas pourvus, par manque de formation.

Michel HARMANT

Le bac pro hier, aujourd'hui, demain

DANIEL BLOCH, RECTEUR

- Le baccalauréat professionnel a 30 ans... et l'avenir devant lui !
- Manifestation organisée par Afdet Aube pages II à V

L'AFDET ET LE CONTEXTE
DE CRÉATION DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL EN 1985

- Des questions toujours d'actualité posées par l'Afdet dès 2007
- pages VI & VII

LES 30 ANS DU BAC PRO FÊTÉS
DANS LES ACADEMIES

- Nice, Lyon, Midi-Pyrénées, Aurillac, Clermont-Ferrand...
- pages VIII à XIII

REGARDS INSTITUTIONNELS

- Dgesco, Inspection générale, Rectorat de l'académie de Nantes, Région Centre Val de Loire, Medef
- pages XIV à XIX

VERS UN NOUVEAU DIPLÔME ?

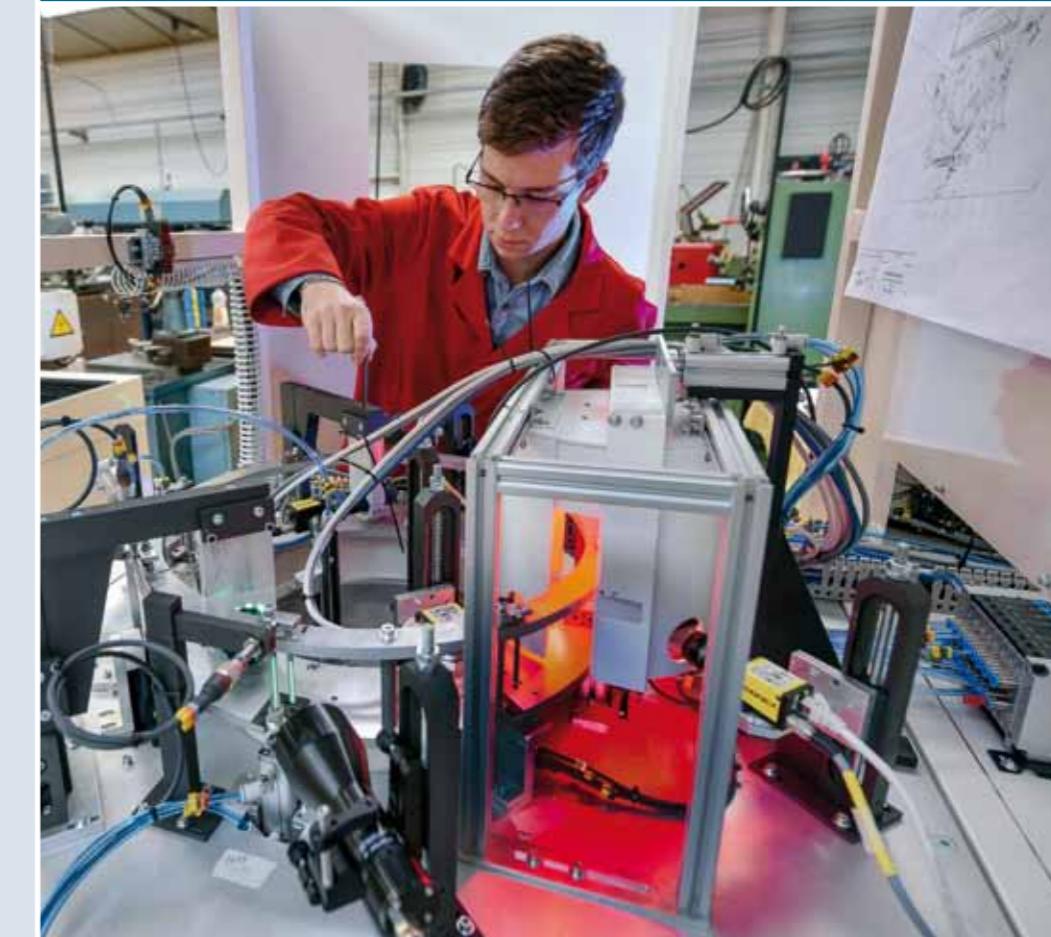
- Fabienne Maillard, sociologue, professeure de sciences de l'éducation
- pages XX & XXI

BIBLIOGRAPHIE

page XXII



Dossier coordonné par
Viviane Derive
L'Afdet remercie l'ensemble
des contributeurs.



L'Afdet s'est associée aux manifestations organisées par les académies ou a pris l'initiative d'organiser comme l'ont fait plusieurs sections (Alpes-Maritimes/Var, Aube, Midi-Pyrénées) des actions qui ont été l'occasion de mettre en valeur le baccalauréat professionnel et, au-delà, la voie professionnelle.

Il est intéressant de mettre en perspective le contexte qui a conduit à la création de ce nouveau diplôme en 1985 avec ce qu'il représente aujourd'hui pour les jeunes, pour les familles, pour les entreprises, la place qu'il a prise dans le paysage éducatif et économique en tant que formation contribuant à éléver le niveau de qualification professionnelle avec une insertion directe ou une poursuite d'études. Il représente aussi le diplôme majeur qui valorise la voie professionnelle.

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL A 30 ANS... ET L'AVENIR DEVANT LUI !

Daniel Bloch, recteur

Conférence donnée par le recteur Daniel Bloch le 24 mai 2016 à Troyes à l'occasion d'une manifestation organisée par la section Afdet Aube sur « Les 30 ans du bac pro ». Le recteur Bloch était également présent à la manifestation organisée par les sections Alpes-Maritimes et Var

La création du baccalauréat professionnel, en 1985, constitua l'une des propositions « stratégiques » développées dans le cadre de la Mission École-Entreprise puis du Haut-Comité Éducation-Économie, entre 1984 et 1988, dans l'objectif de préparer la France à l'an 2000.

Cette création a été accompagnée de diverses mesures qui ont permis une réforme profonde de l'enseignement technologique et professionnel. Elles ont été formulées auprès des ministres de l'Éducation nationale qui se sont succédé sur cette période, Jean-Pierre Chevènement, puis René Monory et enfin Lionel Jospin.

Des objectifs toujours actuels

Les objectifs assignés au baccalauréat professionnel en 1985, demeurent aujourd'hui ... Il s'agissait de :

- Réduire les sorties sans qualification
- Élever le niveau de qualification
- Alimenter le moteur de l'ascenseur social

- Favoriser l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi
- Réduire les inégalités entre les territoires... Et donc de contribuer au développement de l'économie, dès lors que ces objectifs étaient approchés.

Le baccalauréat professionnel a constitué le premier diplôme préparé en formation initiale en prenant appui sur l'alternance. Il s'est largement substitué au CAP, tant par son importance quantitative que par sa fonction, dès lors que s'élevaient les niveaux de compétences requis. Son rôle économique et social a été essentiel. Il a notamment constitué, au cours des 30 dernières années, au sein de l'Éducation nationale, le seul dispositif à visée sociale qui ait obtenu des résultats réellement significatifs.

Cette création s'inscrivait dans un contexte de refondation de l'enseignement professionnel ; d'autres mesures, ont contribué à son essor et à conforter la place du baccalauréat



professionnel. La plus importante, de fait pratiquement aussi importante que la création du baccalauréat professionnel lui-même, a été la création des 4e et 3e technologiques et professionnelles et donc progressivement la suppression des sorties en fin de classe de 5e vers les CAP préparés en 3 ans, les classes préprofessionnelles de niveau (CPPN) et les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA). Il s'agissait là encore d'une proposition, formulée en 1986 par le Haut-Comité Éducation-Économie, et retenue par René Monory. Elle s'est traduite par le passage de 3 à 4 ans après la fin de la classe de 5e de la durée des études pouvant conduire au CAP. L'approfondissement de la formation générale qui en a résulté a permis tout à la fois de réduire de moitié les sorties sans qualification et d'alimenter la montée en puissance du baccalauréat professionnel.

Ces dispositions s'appuyaient sur des éléments préexistants, à savoir l'introduction des séquences éducatives en entreprise (Accord Beullac - FEN de 1979) et les lois Deferre de décentralisation (1982), qui ont transféré aux Régions de nombreuses responsabilités qu'exerçaient antérieurement l'État, ce dont l'enseignement professionnel a tiré le plus souvent bénéfice.

Parmi les propositions, toutes suivies d'effet, accompagnant celle liée à la création du baccalauréat professionnel, on relèvera celles conduisant à :

- Conduire, à l'an 2000, 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat en prenant appui sur la création du baccalauréat professionnel, mais aussi avec l'objectif d'un doublement des flux des baccalauréats généraux scientifiques. Objectif atteint, avec quelques années de retard ;
- Introduire une langue étrangère dans les CAP industriels. Elle préexistait dans les CAP relevant du tertiaire ;

En mission au service de l'enseignement professionnel

En septembre 1984, Daniel Bloch, président de l'Institut national polytechnique de Grenoble, est nommé par Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Éducation nationale, président de la Mission nationale École-Entreprise qu'il venait de créer. À cette mission succédera, en 1986, le haut-comité Éducation-Économie qu'il devait également présider.

Il propose à Jean-Pierre Chevènement, en janvier 1985, la création du baccalauréat professionnel. Celui-ci approuve immédiatement cette proposition, qu'il porte avec Laurent Fabius, Premier ministre, et Roland Carraz, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement technique et technologique.

La mission devait, à la demande de Jean-Pierre Chevènement, « étudier les défauts de cohérence entre l'École et l'Économie, dresser sans complaisance les bilans des formations initiales, réfléchir au fonctionnement des instances consultatives, proposer des procédures pour renforcer les liens avec l'entreprise et améliorer le dispositif d'orientation des élèves ». Les travaux de la mission ont notamment alimenté la loi-programme sur l'enseignement technologique et professionnel du 23 décembre 1985 qui a conduit, entre autres, à fournir au baccalauréat professionnel les moyens de son développement.

- Doubler le flux des BTS et DUT à l'horizon 2000, objectif atteint pour les DUT et largement dépassé pour les BTS ;
- Doubler le nombre de diplômes d'ingénieurs industriels et commerciaux avec le même horizon. Objectif là encore atteint et dépassé pour le nombre de diplômés du secteur commercial ;
- Mettre en place de comités académiques et locaux Éducation-Économie : beaucoup d'entre eux demeurent.

La réussite en question

Des obstacles et des questions se posent toujours pour la réussite dans la voie professionnelle :

- L'enquête Pisa (pour les 15 ans) établit qu'il y a eu, récemment, une réduction significative des redoublements en cours de scolarité, mais que la proportion de « mauvais » élèves à la sortie du collège a simultanément augmenté, approchant les 20 %. Ces « mauvais élèves » sont le plus souvent des élèves en difficulté avant même l'entrée en collège et dont les difficultés se sont accrues chaque année, au fil de leur scolarité, en dépit du fait qu'ils n'aient pas redoublé. Ils figurent très majoritairement parmi les élèves orientés vers la voie professionnelle. L'importance des premiers apprentissages –et notamment le langage- n'avait sans doute pas suffisamment été pris en compte.

- Les 3es préparatoires à la voie professionnelle (ex-DP6) demeurent non seulement nettement sous-dimensionnées par rapport au taux de pression à l'entrée, mais elles sont utilisées quelques fois de façon inappropriée en étant installées en collèges. Elles « excluent » en lycée professionnel, mais souvent « excluent » dès lors qu'elles fonctionnent en collège. Les élèves de ces classes obtiennent pourtant au brevet du collège des résultats nettement meilleurs que ceux du même âge



Le recteur Daniel Bloch a également participé à la manifestation organisée dans l'académie de Nice (lire page VIII)

* Pour mémoire, l'Afdet a organisé en octobre 2015, une rencontre sur les Campus des métiers et des qualifications (voir la revue L'enseignement technique n° 248) et avait publié un dossier comparatif avec les lycées de métiers et les plateformes technologiques (voir revue L'enseignement technique n° 243)

Pour aller plus loin...

- Rapport (mai 1985) de la Mission École-Entreprise. Pour une stratégie convergente de l'École et de l'Entreprise. La Documentation française. Seconde édition, 1987
- Histoire de la création et du développement du baccalauréat professionnel. Daniel Bloch, in Ph. Marchand. Le baccalauréat, 1808-2008. Certification française ou pratique européenne ? INRP, 2010
- La création des 4es et 3es technologiques et professionnelles. BOEN spécial n°6 du 10 septembre 1987.
- La découverte professionnelle en classe de troisième (DP3 et DP6). Onisep, 2005
- Campus des métiers et des qualifications. Enjeux, mise en œuvre et pilotage. Ministère de l'Éducation nationale, 2016.

un certain nombre d'élèves de 3e, ce qui permettrait tout à la fois de réduire le décrochage et d'augmenter le nombre de bacheliers professionnels. L'objectif ne pourrait-il consister à conduire 40 % de titulaires du CAP acquis en formation initiale au baccalauréat professionnel, contre environ 25 % aujourd'hui ?

- L'accès à l'emploi des bacheliers de certaines spécialités professionnelles particulièrement tertiaires- est devenu difficile. Une réflexion globale portant sur les filières tertiaires tant professionnelles que technologiques, tant secondaires que supérieures doit être conduite très rapidement.

- On notera que sur les 190 000 CAP délivrés chaque année, 75 000 le sont à des candidats ayant 20 ans et plus et donc, pour partie, à des sortants du système éducatif sans qualification quelques années plus tôt. Quelles réflexions peuvent-elles se déduire quant au fonctionnement même des lycées professionnels ?

- Les orientations vers les enseignements supérieurs, et plus particulièrement vers l'Université, des moins bons bacheliers professionnels sont souvent erratiques. Trop souvent ces inscriptions ne constituent qu'un parapluie social. Chacun s'accorde à penser qu'il nous faut désormais viser à une orientation plus active. D'un autre côté, il paraît indispensable de proposer aux bacheliers professionnels comme aux bacheliers technologiques, dès le baccalauréat obtenu, des parcours affichant l'objectif de la licence professionnelle, avec au passage un BTS ou un DUT, de la même manière qu'un BEP peut marquer un moment dans la préparation du baccalauréat professionnel. Une proposition qui est loin d'être nouvelle, mais qui jusqu'à présent s'est heurtée à bien des oppositions, aujourd'hui affaiblies compte tenu de la montée en puissance rapide des parcours conduisant aux « bachelors », préparés en trois ans au sein des écoles d'ingénieurs ou des écoles de commerce.

Ces propositions recouvrent bien sûr l'ensemble du dispositif d'enseignement et de formation professionnel. On notera cependant qu'aujourd'hui les campus des métiers et des qualifications* permettent d'expérimenter rapidement et dans de bonnes conditions de nouvelles pistes, notamment pour développer la fluidité et la réussite des parcours des apprenants. Ces campus, qui relient les enseignements secondaires et supérieurs, les formations sous statut scolaire et celles relevant de l'apprentissage tout en développant de nouvelles relations avec leur environnement économique et territorial, préfigurent vraisemblablement de l'enseignement professionnel de demain, un enseignement professionnel interconnecté, ou encore un enseignement professionnel version 4.0.

Repères

□ En 1986, 37 % d'une classe d'âge accèdent au niveau bac (toutes séries) ; le baccalauréat de technicien créé en 1968, représente un tiers des bacheliers (83 000 sur 250 000 bacheliers)

□ Dès la rentrée 1985 (avant la publication des textes), cinq baccalauréats professionnels sont mis en place : Maintenance des systèmes mécaniques automatisés ; Vente représentation ; Maintenance en électronique audiovisuelle ; Maintenance des réseaux bureautique et télématique ; Construction et réparation en carrosserie.

□ Aujourd'hui le baccalauréat professionnel contribue à l'objectif d'atteindre 80 % d'une classe d'âge au niveau bac (en 2015, 77,2 % soit 617 900 bacheliers)

- Les bacheliers généraux représentent 51,3 %
 - Les bacheliers professionnels représentent 28,5 %
 - Les bacheliers technologiques représentent 20,2 %
- Soit presque 1 élève sur 2 obtient le baccalauréat par la voie professionnelle ou technologique.
- Le baccalauréat professionnel c'est :
 - 101 spécialités (y compris les options)
 - Presque 200 000 jeunes en terminale baccalauréat professionnel et 600 000 en effectifs cumulés sur les 3 ans de formation.

Le baccalauréat professionnel est aujourd'hui bien installé dans le paysage de la certification au niveau IV.

(sources Afdet et DEPP - ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

La manifestation organisée par Afdet Aube en quelques mots

La section Afdet de l'Aube a organisé le 24 mai 2016 une manifestation au lycée Gabriel-Voisin à Troyes qui offre cinq spécialisations de bac pro : Commerce, Vente, ARCU (Accueil relation clients & usagers), Maintenance automobile et Carrosserie automobile. Pascal Landréat, président de la section Aube, ainsi que Marie Grafteaux-Paillard ont accueilli le recteur honoraire Daniel Bloch pour la conférence présentée dans ce dossier. Des jeunes en formation ont pu échanger avec les titulaires des tout premiers bacs pros.

Les participants ont souligné le fait que le bac

pro ait fait tomber une cloison entre l'Éducation nationale et le monde de l'entreprise. Ils relèvent aussi qu'au départ les entreprises n'y croyaient pas trop, mais finalement l'Éducation nationale a acquis une grande crédibilité auprès des professionnels.

Pascal Landréat a souligné les parcours de réussite qu'offre la voie professionnelle -le bac pro en particulier.

Lire également
«Les 30 ans du bac pro fêtés dans les académies»
pages XVIII à XIII

Pascal Landréat, président de la section Aube (à gauche), et le recteur honoraire Daniel Bloch pendant leurs interventions



Xavier Darcos, alors ministre de l'Éducation nationale, avait assisté au colloque organisé par l'Afdet en 2008 sur le thème : « le baccalauréat professionnel en 3 ans bouleverse-t-il le paysage ? ». Collque conclu par Jean-Luc Cénat sur des interrogations et des propositions toujours d'actualité en 2016...



L'AFDET ET LE CONTEXTE DE CRÉATION DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL EN 1985



Yveline RAVARY, vice-présidente de l'Afdet

A l'époque, les mesures du plan de rénovation de l'enseignement professionnel et technologique satisfont l'Afdet qui considère comme une évolution importante le développement d'une formation complémentaire post-BEP conduisant à un diplôme de niveau IV.

1984-1987 Une période féconde de réflexion et de réforme

La lecture de l'intervention du recteur Daniel Bloch met l'accent sur la volonté des politiques : « L'enseignement technologique et professionnel contribue à l'élévation générale des connaissances et des niveaux de qualification. Il constitue un facteur déterminant de la modernisation de l'économie nationale » (art 1er de la loi programme du 23 décembre 1985).

Le plan de rénovation qui en découle va du collège au lycée y compris le lycée professionnel (encore appelé lycée d'enseignement professionnel - LEP). Ce plan est considéré, à l'époque, ambitieux par l'Afdet.

Au collège

À partir de la rentrée 1984, la rénovation du collège a été engagée introduisant la technologie dans la formation générale des élèves. C'est la première fois que la technologie est considérée comme « une des composantes fondamentales de la culture ».

Cette introduction est prévue par un plan sur 5 ans avec des équipements types à planter et des enseignants à former. L'Afdet émet des réserves quant à la qualification des professeurs qui enseigneront la technologie. Un centre par académie sera chargé de transformer les professeurs d'éducation manuelle et technique (EMT) en professeurs de technologie pendant 33 semaines pleines. Ce dispositif ne calme pas les inquiétudes de l'Afdet car il y a un grand décalage entre l'EMT et les exigences de la technologie en mécanique, en électronique ou en gestion ! Un certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (capet) Technologie sera créé pour installer cette nouvelle discipline en collège.

Au lycée d'enseignement général et technologique

La classe de seconde doit être rénovée avec prolongement de la technologie en seconde de détermination (pour éviter la rupture avec la 3e) et deux options industrielles (pour technologie des systèmes automatisés -TSA- et productique) légères de 4 heures chacune se substituent aux options lourdes de 11 heures. L'option TSA devait être obligatoire pour tous pour assurer la continuité avec le collège. L'option productique serait proposée en complément pour les élèves voulant s'orienter vers les bacs F (industrie).

Dans la foulée, les baccalauréats de techniciens -F, G (tertiaire), H (informatique)- deviendront en mars 1986, des baccalauréats technologiques incluant l'acquisition de connaissances et des compétences techniques et professionnelles. Ils sont orientés vers des poursuites d'études (BTS, DUT, CPGE...) tout en s'appuyant sur une forte technologie professionnelle qui peut permettre l'accès direct à la vie active.

Au lycée professionnel (LP)

La loi programme permet de créer des structures pédagogiques adaptées :

- Installer les classes de 4e et 3e expérimentales mises en place dans les LP et quelques collèges pour accueillir les élèves qui veulent s'orienter vers les formations techniques ;
- Généraliser les BEP dans les LP qui seront davantage ouverts sur des champs professionnels mais chaque élève obtenant un BEP aura les compétences professionnelles du CAP qui lui correspond ; par ailleurs, les titulaires d'un BEP peuvent rejoindre une 1re d'adaptation pour préparer un bac technologique ou un brevet de technicien ;
- Continuer au sein du LP, une formation

de niveau IV : ce sera le baccalauréat professionnel.

Il est dit à l'époque que pour un temps difficile à évaluer, il sera nécessaire de maintenir les CAP, en particulier pour l'apprentissage (225 000 élèves), pour certaines « petites spécialités ».

Ces mesures semblent avoir satisfait les adhérents de l'Afdet. Henri Longeot, alors vice-président de l'Afdet, a fait une analyse de la loi-programme sur les enseignements technologiques et professionnels et a présenté le baccalauréat professionnel. Il considère comme une évolution importante le développement d'une formation complémentaire post-BEP conduisant à un diplôme de niveau IV.

Dans une note particulière, il indique que cette création répond à la demande croissante des entreprises en agents de maintenance hautement qualifiés. Il semble qu'une commission mixte enseignement industriel-enseignement économique de l'Afdet qu'Henri Longeot avait mise en place ait salué une mesure salutaire pour désenclaver l'enseignement professionnel et permettre aux meilleurs élèves (20%) d'accéder à des études supérieures.

L'Afdet a demandé que les questions de formation des enseignants et d'équipements soient sérieusement étudiées de manière à ce que le baccalauréat professionnel soit une véritable formation promotionnelle de niveau IV.

La revue « L'enseignement technique » a publié régulièrement, notamment en 1985 et 1986 une présentation des nouveaux baccalauréats professionnels.

Yveline RAVARY

Des questions toujours d'actualité posées par l'Afdet dès 2007

La mesure décidée en 2007 par le ministère de passer la durée de formation du bac pro de 4 ans à 3 ans a suscité de nombreuses questions. L'Afdet a engagé une grande réflexion et a fait des propositions dans la continuité d'un colloque, qu'elle a organisé, intitulé « le baccalauréat professionnel en 3 ans bouleverse-t-il le paysage ? ».

Les conclusions de ce colloque, produites par Jean-Luc Cénat, ont été publiées en 2008 dans le hors-série de la revue « Les actes du colloque ».

« La réduction de la durée de formation peut-elle concerner tous les élèves ? Espère-t-on un recrutement différent qui changerait la donne ? Mais, cette perspective est-elle réaliste lorsque la généralisation sera effective ? N'y a-t-il pas alors un risque de décrochage d'élèves en cours de formation ? La préparation en trois ans laissera-t-elle, en effet, à tous le temps nécessaire pour accéder au baccalauréat ? Répondre à ces questions, éviter ces risques, c'est impulser une forte modification des approches pédagogiques, mettre en place des formules adaptées à la diversité du public.

Qu'en est-il pour l'apprentissage ? Les dispositions juridiques sont prises pour permettre des contrats d'apprentissage de longue durée. Mais, il faut, aussi convaincre les maîtres d'apprentissage de les utiliser. Il convient, là aussi, de définir de nouvelles conditions pédagogiques assurant la réussite d'une alternance en 3 ans, aussi bien en CFA que dans les entreprises d'accueil. Face à ces considérations, qui sont des interrogations autant que l'énoncé des conditions de réussite de l'opération, l'Afdet préconise que les préoccupations exprimées soient prises en compte dans la mise en œuvre de la réforme. Elle considère comme positif d'offrir à plus de jeunes l'accès au bac pro en 3 ans. Mais elle souhaite que le dispositif fasse preuve de flexibilité. Les textes semblent le permettre. Le cap est fixé : faire accéder un plus grand nombre de jeunes au niveau IV. Les modalités pratiques peuvent être souples. Le public concerné est, en effet, hétérogène ; en conséquence, les itinéraires doivent être diversifiés...

Dans la configuration nouvelle, les formations de niveau V doivent néanmoins être stabilisées. Elles gardent leur pertinence au regard de l'emploi dans beaucoup de secteurs. Elles sont précieuses pour réduire les sorties des jeunes sans qualification. Aujourd'hui, 150 000 d'entre eux n'obtiennent pas le BEP ou le CAP, soit qu'ils échouent en cours de formation, soit même qu'ils n'y accèdent pas au sortir du collège. De plus, il faut offrir à ceux qui s'engagent vers le baccalauréat mais qui n'y parviennent pas, la possibilité d'accéder, au moins, au niveau V.

La réussite générale de la réforme implique, au-delà des dispositions réglementaires et structurales, précédemment évoquées, des mesures complémentaires.

En particulier, un plan d'accompagnement pédagogique de grande ampleur doit être mis en œuvre. La mise en place d'un nouveau cursus généralisé à la grande majorité des élèves, d'itinéraires personnalisés, de passerelles entre diverses formations, modifient en profondeur les méthodes d'enseignement. Certes, les professeurs de lycée professionnels ont prouvé, à plusieurs reprises leur adaptabilité. Mais, ils ont besoin d'être soutenus par des actions de formations et une animation particulièrement attentive des corps d'inspection. Ce qui vaut pour le système scolaire vaut également pour l'apprentissage, où la responsabilité de l'Éducation nationale est engagée en raison du rôle pédagogique qui lui est dévolu. Elle se doit, alors, bien sûr, de conjuguer ses initiatives avec les régions.

Au-delà de ces dispositions techniques, la réussite de l'opération implique aussi un nouveau discours sur l'orientation. Les professeurs principaux, les conseillers d'orientation, les parents, les élèves auront besoin d'une vision claire des voies qui seront offertes. La distinction entre voie professionnelle et voie technologique doit être bien établie, ainsi que leur complémentarité affirmée. Il serait dommageable que les dispositions prises se traduisent par une concurrence mal venue entre les deux voies. Il faut promouvoir l'enseignement technologique et professionnel dans son ensemble. De plus, le mode de poursuite d'études vers les sections de BTS devra faire l'objet d'une information précise. Des modalités d'accès réalistes au BTS des bacheliers professionnels sont encore à aménager.

Plus profondément, un message fort doit être adressé à l'opinion publique. Qu'avons-nous, en effet, constaté ? Celle-ci, au-delà des discussions entre les décideurs du système éducatif avec ses partenaires habituels du monde professionnel ou enseignant, n'a pas été réellement saisie. Des informations ont été, certes, diffusées dans certains journaux ou périodiques, mais elles ont été éparses et les commentaires succincts. La décision de préparer désormais en trois ans le baccalauréat professionnel serait-elle donc anodine ? N'aurait-elle pas d'incidences fortes ? Et pourtant, elle touche plus de 700 000 lycéens professionnels, plus de 300 000 apprentis, sans compter les élèves de la voie technologique, sur lesquels s'exercent des effets induits. Pourtant, ce pays sait que sa croissance, voire sa capacité de survie économique, est liée à la qualité de son capital humain. Les médias, l'opinion ont, ainsi, bien compris l'importance qui s'attache au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Mais, en est-il de même, pour la formation des ouvriers, des employés, des techniciens, des cadres moyens. Pourquoi ce manque d'intérêt relatif ? Ce quasi silence sur la formation professionnelle initiale des jeunes, ce silence est notre plus grand défi. »

Dans l'Hexagone, plusieurs sections de l'Afdet et/ou des établissements scolaires ont organisé des manifestations en l'honneur du trentième anniversaire du bac pro.

LES 30 ANS DU BAC PRO FÊTÉS DANS LES ACADEMIES

Dans l'académie de Nice...

Durant l'année scolaire 2015-2016, l'académie de Nice s'est fortement mobilisée pour célébrer l'anniversaire des 30 ans du bac pro. Toutes les réussites de l'enseignement professionnel ont été valorisées au travers de nombreuses manifestations dans les Alpes-Maritimes et le Var : journées portes ouvertes, journées de découvertes des formations, remises des diplômes, démonstrations, concours photo et vidéo, témoignages d'anciens, etc.

Dans l'académie, 17 600 élèves sont scolarisés cette année dans l'un des 28 lycées professionnels, avec des formations dans nombre de secteurs professionnels, notamment dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration, du BTP, de la maintenance industrielle, du nautisme, de l'automobile, des industries graphiques, des énergies électriques, du numérique, du transport et de la logistique, de l'optique, de l'hygiène, propreté et stérilisation ou encore des métiers de la mode et du spectacle, de la beauté et de la santé, et du tertiaire (administratif et commercial).

Journée de clôture des festivités au lycée des métiers Galliéni de Fréjus

Pour fêter cet anniversaire, le mercredi 1er juin 2016, le lycée des métiers du transport et de la logistique Galliéni de Fréjus a accueilli la journée de clôture des 30 ans du bac pro dans l'académie de Nice.

Le site comportait deux pôles : à l'extérieur, des stands animés par les élèves des LP présentant les formations et, à l'intérieur, un espace pour des tables rondes :

- « les acteurs du bac pro » avec des anciens élèves, des parents d'élèves, et des proviseurs.
- Les entreprises et le bac pro » avec des chefs d'entreprise, les présidents de la chambre des Métiers, de la CCI, de l'UIMM, des CET, le Cirfa de Toulon (Marine), un proviseur et un IEN-STI.

Après un cocktail organisé par les élèves des sections restauration du lycée Camus de Fréjus, un colloque sur le thème du « Bac pro à l'horizon 2030 » animé par Yves Costa, doyen des IEN, a réuni le recteur de l'académie, le recteur honoraire Bloch (« père » du bac pro), Françoise Amat, vice-présidente de l'Afdet nationale, Georges Bijaoui, proviseur, Claudine Schellino, ambassadrice des 30 ans du bac pro, Daniel Sfeci, président de l'APPIM, (Association des partenaires pour l'industrie

méditerranéenne) Patrick James, IEN-STI, Stéphane Chevallier, DRH Veolia. .

Le recteur Bloch a pu rappeler l'origine de la création du bac pro en 1985, sous la houlette du ministre Chevènement, nouveau diplôme qui devait augmenter le niveau de compétences dans les entreprises afin d'améliorer la compétitivité. « 30 ans après, c'est aussi un diplôme obtenu par des enfants de familles modestes et c'est une des mesures les plus efficaces d'alimentation de l'ascenseur social » a insisté celui-ci.

Tous les intervenants ont affirmé, malgré certaines critiques et des marges de progrès possibles, que le bac pro avait un bel avenir !

Un espace d'exposition et de démonstration

Emmanuel Ethis, recteur de l'académie, accompagné par Martine Bouvard, proviseure de l'établissement, a pu parcourir l'espace d'exposition du lycée à la rencontre des élèves de 16 lycées professionnels des Alpes-Maritimes et du Var et dialoguer avec eux ainsi qu'avec leurs professeurs. Les lycéens ont montré leurs propres productions réalisées durant l'année scolaire comme des lunettes (bac pro Optique), des présentations florales, des pâtisseries. Il y avait également des démonstrations de stérilisation, de maquillage, d'entretien de motos et d'automobiles... et même un mini-défilé de mode réalisé par le lycée Les Palmiers de Nice, le tout animé par « Cap Radio » la toute jeune web radio de l'académie ! Les élèves azuréens et varois ont ainsi pu démontrer l'exigence de leurs formations et des métiers auxquels ils se forment.

Après la remise des prix du concours académique de vidéo : « Je présente mon bac pro en 120 secondes » : prix offerts par l'académie, l'Afdet 06 et le Crédit mutuel enseignant. (smartphone, enceinte nomade bluetooth et tablettes), la journée s'est terminée par l'arrivée surprise d'un magnifique gâteau d'anniversaire préparé par les élèves pâtissiers du LP Escoffier de Cagnes-sur-Mer.

L'Afdet parmi les organisateurs

L'Afdet était partenaire de cette manifestation, non seulement dans la remise des prix, mais aussi pour l'organisation de cette journée puisque Gabrièle Rau, présidente de la section territoriale des Alpes Maritimes, ainsi que Jacky Piaud, membre du bureau, faisaient partie du comité de pilotage, ainsi que Martine Bouvard, présidente de la section du Var et proviseure du lycée qui a accueilli cette manifestation.

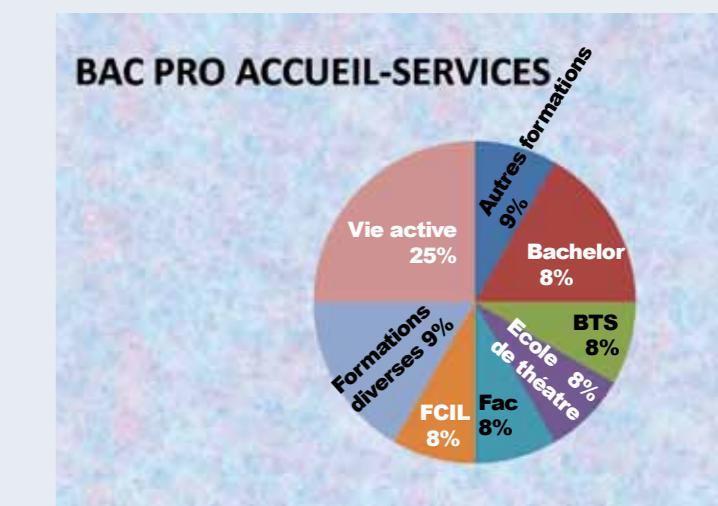
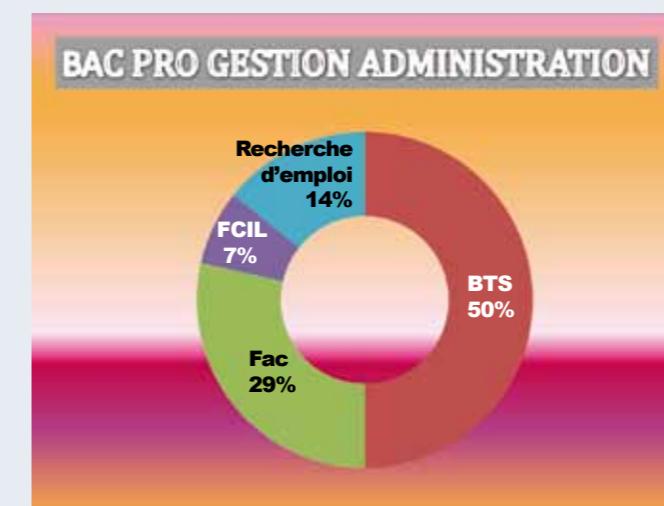
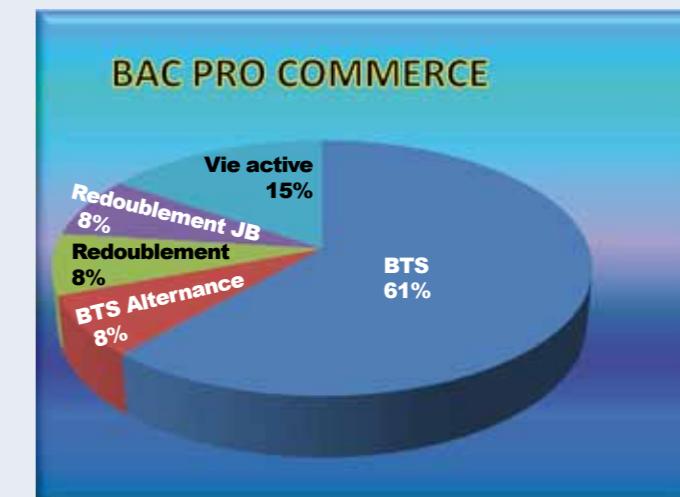
La présence de Françoise Amat, vice-présidente nationale, représentant Alain Cadix, président de l'Afdet témoigne de l'intérêt que porte notre association aux initiatives locales pour valoriser la voie professionnelle.

Un grand merci au service communication du rectorat de Nice ainsi qu'à Gérald Clément, vice-président de l'Afdet Alpes-Maritimes, pour le reportage photos.



Le devenir des terminales du lycée professionnel Jamet-Buffereau à Lyon

Une manifestation a été organisée pour les 30 ans du bac pro au sein du lycée professionnel Jamet-Buffereau, Lyon 1er. Cela a été l'occasion de revoir d'anciens élèves, d'anciens professeurs, de faire le point des 30 années écoulées, autour de souvenirs. Dans ce cadre, une étude sur le devenir des élèves a été faite. Elle a été présentée sous formes de graphiques.



En Midi-Pyrénées, un florilège spécial des réussites de l'enseignement technique



Simon Bressolles présente le florilège



Vue de l'amphi Vinci



Jean-François Guillet, lauréat 2016, docteur à l'UPS
devenu un spécialiste des nanotechnologies
présente son parcours d'excellence du BEP au doctorat

Dans le cadre de ses productions annuelles, le florilège des réussites de l'enseignement technique participe à valoriser les réussites sociales et professionnelles de jeunes élèves et étudiants dont le parcours scolaire et professionnel est exemplaire. Pour 2016, année anniversaire des 30 ans du bac pro, l'Afdet Midi-Pyrénées a souhaité produire une édition spéciale de ce florilège. Il trace le portrait de 50 jeunes aujourd'hui inserés dans le monde du travail (exemple en encadré : Stéphane Garcia). L'intégralité des 50 portraits est présentée dans le fascicule. Tous sont l'exemple de réussites de jeunes très motivés et formés dans la voie professionnelle. Le choix d'orientation s'est fait pour une majorité après la classe de 3e et pour beaucoup après un parcours scolaire en collège difficile.

La voie professionnelle, quel que soit le secteur d'activités choisi, a été pour eux une confrontation à des apprentissages concrets. Passion et motivation ont été au cœur de leur réussite scolaire. L'ouverture au monde du réel de l'entreprise et du métier, à l'implication dans des activités et au contact de professionnels, ont favorisé et consolidé les choix faits à chaque étape du cursus de formation. Ainsi, ces portraits de jeunes nous montrent comment la diversité des formations suivies sous statut scolaire, sous statut d'apprenti, ou de formation continue associée à la mobilité géographique, a permis de construire leur avenir et comment, au fil du temps, s'est affirmé le projet de chacun. Ces portraits sont autant d'exemples pour tous. Ils participent à la valorisation de la voie professionnelle et donnent ainsi une image positive de l'excellence de cette voie de formation.

Sans la participation de 28 partenaires de l'édition 2016 que sont les CFA, les lycées, les universités mais aussi des fédérations professionnelles, les entreprises, le repérage de ces jeunes n'aurait pas été possible.

Constats tirés de ces 30 ans de bac pro

Les objectifs affichés en 1986 de diplômer et insérer au niveau IV la majorité des élèves de la voie professionnelle diplômés du bac pro a fortement évolué au fil des réformes conduites par les gouvernements successifs,

- Le bac pro en 3 ans a fortement participé à l'atteinte des objectifs de conduire 80% d'une classe d'âge au niveau IV de qualification,

- Les diplômés de bac pro poursuivent des études supérieures, majoritairement en STS, mais aussi en DUT et pour une minorité à l'université (3% valident la licence en 3 ans et 2% supplémentaires valident en 4 ans) ; globalement nous avons 50% de titulaires de bac pro qui accèdent à l'enseignement supérieur et 50% ne poursuivent pas d'études et tentent l'insertion professionnelle, souvent à l'issue des périodes de formation en entreprise ou de stages d'insertion de type contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

- La réussite scolaire des titulaires de bac pro est faite de diversité notamment par l'accès aux différents systèmes de formation initiale et continue sous tout statut : scolaire, apprentissage et contrat de professionnalisation.

Dans son édition 2016, le florilège des réussites de l'enseignement technique est le révélateur de ce constat. L'Afdet dans son objet social marque bien la volonté de valorisation de ces parcours. Ils nous montrent que les élèves qui s'orientent ou qui sont orientés vers des formations de la voie professionnelle sont aussi en capacité de réussir leur formation, d'obtenir un diplôme et de s'insérer durablement dans un emploi correspondant à leur projet initial ou parfois construit au fil des années. Mais cette orientation a été souvent subie, c'est ce que nous disent ces jeunes lauréats 2016.

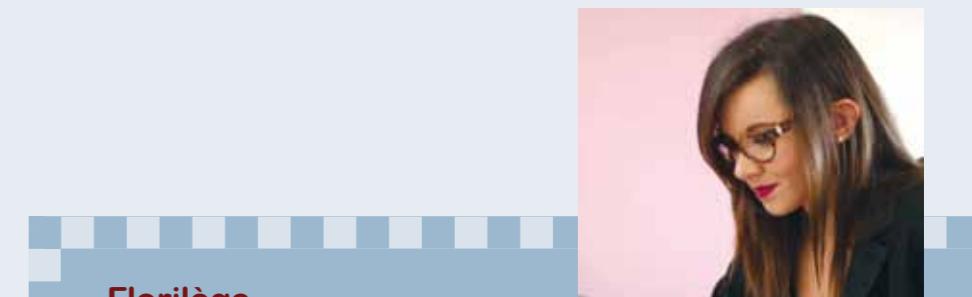
1986-2016 : 30 ans que le bac pro diplôme des jeunes sortants de la voie professionnelle !

En 1986, la création de ce diplôme visait à former de futurs techniciens, des techniciens d'atelier afin de répondre aux enjeux de compétitivité de l'économie de notre pays. D'abord accessible à des titulaires du brevet d'enseignement professionnel les plus motivés pour la poursuite d'études, le bac pro et ses évolutions successives portées par des réformes engagées depuis les années 2000 ont fait évoluer les finalités et permis l'accès à des poursuites d'études.

La table ronde avec de gauche à droite : Nicolas Limia, Valentin castan-Roi, Anaïs Descamps, Kévin Sanchez, Aurélie Samiguet et Eric le Scolan, puis : Sonia Dumas - Airbus, Eric Szmata, Eric Le Scolan, Nicolas Madiot et Bernard Gilabert,



Remise des certificats aux lauréats de l'enseignement techniques 2016 – florilège 2016



Florilège Métiers de l'hôtellerie et de la restauration : Alexandra Carta, 25 ans

« Mes résultats scolaires de troisième étaient satisfaisants. Lorsque j'ai rencontré la conseillère d'orientation et que je lui ai dit que je voulais entrer en hôtellerie et préparer un BEP, elle me l'a déconseillé et m'a dit qu'avec les notes que j'avais, il valait mieux que j'aille faire une seconde générale. Préférant écouter mes aspirations, j'ai fait un BEP en hôtellerie restauration, option service et commercialisation au lycée hôtelier de Mazamet. Mes périodes de formation en entreprises ont été déterminantes pour le choix d'une option. J'ai pris l'option service et obtenu mon BEP en 2008.

J'ai poursuivi ma formation en baccalauréat professionnel Hôtellerie restauration, option service. Au cours de cette formation, j'ai eu la chance de faire des stages à l'étranger, notamment à Malte dans un cinq étoiles. J'ai fait également d'autres stages, dont un dans un restaurant étoilé au guide Michelin. J'ai obtenu mon baccalauréat professionnel en 2010 et j'ai préparé un BTS Hôtellerie-restauration, option A mercatique et gestion hôtelière à Montpellier. Là, j'ai fait un stage chez Gilles Goujon, à l'auberge du vieux puits à Fontjoncouse, restaurant 3 étoiles.

Avec l'Isem de Montpellier (Institut des sciences de l'entreprise et du management), j'ai préparé une licence service de gestion option hôtellerie restauration. Pendant cette formation d'un an, j'ai fait un stage chez Ambassade Cabinet Conseil, qui est une entreprise spécialisée dans le recrutement de personnels de restauration et d'hôtellerie.

En 2011, à l'issue de ce stage, j'ai été embauchée par ce cabinet comme assistante. Depuis, j'exerce dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI) les fonctions de chargée de recrutement et je suis accompagnée dans mon travail par une assistante. J'aime mon travail et je suis pleinement satisfaite des choix que j'ai été amenée à faire.

Avec le regard que je porte aujourd'hui sur mon parcours, je voudrais vous dire que la voie professionnelle ouvre tout autant d'opportunités de situations professionnelles enviables, si ce n'est plus, que la voie générale. »

Simon BRESSOLLES

Florilège Métiers de la construction et de l'industrie aéronautique : Kevin Sanchez, 24 ans, médaillé d'Or aux Olympiades des Métiers

« J'ai débuté une formation professionnelle en préparant le CAP mécanicien cellule avion (MCA) par apprentissage au centre de formation d'apprentis de l'industrie de Midi-Pyrénées (CFAI), en alternance avec l'entreprise de sous-traitance aéronautique Mecahers.

Je me sentais très motivé, ce qui m'a permis d'obtenir ce CAP et d'accéder à la préparation du baccalauréat professionnel Mécanicien Système Cellule (MSE) au sein du lycée Airbus, toujours en alternance avec la société Mecahers. J'ai dû fournir de gros efforts, mais « je m'en suis sorti » et j'ai été admis en classe de BTS Aéronautique, par apprentissage au CFAI, en alternance avec Airbus sur la chaîne de l'A350.

En janvier 2015, encouragé par cette réussite, je me suis porté candidat aux Olympiades des métiers où j'ai obtenu la médaille d'Or à la finale nationale qui s'est déroulée à Strasbourg.



Cette médaille a contribué à me qualifier pour concourir au niveau mondial. J'ai donc représenté la France, dans ma spécialité, le métier de la « maintenance aéronautique » en août 2015, à São-Paulo au Brésil.

J'ai été classé 10e au niveau mondial, ce qui pour moi a été un excellent parcours de réussite personnelle et professionnelle fait de rencontres et d'expériences que je n'oublierai pas !

Aujourd'hui, je me sens heureux dans cette activité qui correspond bien à ma passion et je souhaite continuer à me perfectionner. »

Quand Monégasques et Aurillacois se rencontrent...



Le bac pro c'est aussi des pratiques de partage d'expériences au quotidien et pas tous les 30 ans !

Le lycée Raymond Cortat d'Aurillac a accueilli au mois de mai une classe de 1re baccalauréat professionnel du lycée de Monaco. Les jeunes Monégasques ont participé à des ateliers de découverte et de dégustation des produits locaux : fabrication de fromages AOC, dégustation de viande d'Auvergne, le travail et les saveurs du chocolat et la fabrication des macarons, les vins d'Auvergne, à la cave Desprat.

Ils ont aussi participé à des ateliers culinaires, animés par des professionnels Cantaliens de la cuisine, et à un atelier de sculpture sur légumes.

Ce séjour s'est clôturé par un dîner de gala sur la base d'un menu monégasque préparé et servi conjointement par les élèves et les professeurs des deux lycées.

Dans le journal des élèves du lycée François Rabelais (académie de Clermont-Ferrand)

Dans l'académie de Clermont-Ferrand un des établissements (à Cusset) avait été de ceux qui s'était lancé dans l'aventure du bac pro « Vente » dès la rentrée 1985. Les « 30 ans du bac pro » sont l'occasion de

célébrer toute l'année les réussites de l'enseignement professionnel. Ainsi, les élèves du bac pro commerce du lycée François Rabelais ont publié dans le journal du lycée les interviewes de leur tuteur de PFMP.

INTERVIEWS

Simon Martin Vendeur chez Jardi-Dôme - Vertaizon (63)

L'élève : Pour les 30 ans du bac professionnel, nos enseignants nous demandent de vous interviewer sur votre cursus professionnel. Puis-je le faire ?

Simon : Oui, bien sûr. Il n'y a pas de soucis.

L'élève : D'accord, pour commencer cette interview, il me faudrait vos nom et prénom.

Simon : Je m'appelle Simon Martin.

L'élève : Quel est votre fonction actuelle dans l'entreprise ?

Simon : Je suis vendeur dans l'entreprise depuis son ouverture, il y a 5 ans environ. Je dispose également avec soin les produits dans les rayons et je réponds aux attentes des clients.

L'élève : Quel est votre parcours scolaire ?

Simon : J'ai commencé par un BEP VAM en 2 ans au LP Valéry Larbaud de Vichy et après je suis parti sur un bac professionnel Commerce sur 2 ans en alternance entre le lycée professionnel IFI03 et JD Manuli (magasin) à Avernes (Moulins).

L'élève : Quels diplômes avez-vous obtenus ?

Simon : J'ai obtenu les 2, BEP VAM et bac pro Commerce.

L'élève : Avez-vous travaillé dans une autre entreprise que Jardi-Dôme ?

Simon : Je n'ai pas travaillé dans d'autres entreprises, j'ai été embauché chez Jardi-Dôme à la création de l'entreprise en février 2011.

L'élève : D'après vous, quelles sont les qualités nécessaires pour exercer ce métier ?

Simon : Je dirais la politesse, être souriant, connaître les produits, aimer le contact avec la clientèle.

L'élève : Quelles sont les contraintes du métier ?

Simon : Je pense que les contraintes principales de ce métier sont les horaires et le travail le week-end, mais si on aime le commerce on ne fait pas attention à celles-ci.

L'élève : Ce métier vous a-t-il imposé des exigences ?

Simon : Oui, quelquesunes ; être plus ordonné, accepter les critiques et aussi je suis devenu maniaque au niveau du rangement (rayons bien rangés...)

Guillaume Duquenoy Responsable du magasin Devred - Le Cendre (63)

Lucy : Désolée de vous déranger M. Duquenoy, puis-je vous poser des questions sur votre carrière dans le cadre des 30 ans du bac professionnel ?

Guillaume : Oui, bien sûr, entre et pose moi tes questions.

Lucy : Donc pour commencer il me faudrait vos nom et prénom, et votre fonction au sein de l'entreprise Devred.

Guillaume : Mon nom est Guillaume Duquenoy et ma fonction est responsable du magasin Devred dans la galerie marchande d'Intermarché du Cendre.

Lucy : Pouvez-vous me parler de votre formation secondaire au lycée ?

Guillaume : J'ai fait mes études dans le Nord-Pas-de-Calais. Dans un premier temps j'ai fait un BEP et CAP communication administration, secrétariat. Par la suite, je suis allé au lycée Saint-Pierre pour passer un bac STT c'est-à-dire technologique tertiaire et enfin j'ai poursuivi par un bac professionnel Vente.

Lucy : Avez-vous suivi des formations post-bac ?

Guillaume : Oui, une formation de webmaster au Greta

Lucy : Pouvez-vous m'expliquer votre expérience professionnelle ?

Guillaume : J'ai commencé à Speedway, magasin de chaussures, en tant que vendeur pendant 2 ans et après 2 ans en tant que responsable. En restant dans la région, je suis allé dans le magasin Foot Locker pour 1 an en tant que vendeur et à Sport Jate pour 1 an également comme responsable de rayon. Enfin je suis arrivé en Auvergne dans l'entreprise Devred en tant que vendeur pendant 3 ans puis je suis devenu responsable, fonction que j'exerce depuis 3 ans.

Lucy : Pour être un bon commerçant, quelles qualités devons-nous avoir ?

Guillaume : Il faut avoir de la patience, aimer le contact des clients et être à leur écoute. Pour que je devienne un bon commerçant j'ai travaillé à mi-temps durant des périodes scolaires, ce qui m'a permis de mieux connaître le métier de vendeur et d'en faire ma carrière.

Lucy : Merci d'avoir répondu à mes questions !

Interviews publiées
en pages 12 et 13 du journal

Lycée François Rabelais

Com 11 di 11

Ecole

Ca nouveau numéro m'inspire une réflexion, un mot : **RESPECT**. Respect pour le travail, respect pour l'implication des élèves pour faire vivre le journal. Un bon travail, c'est respecter les règles, c'est respecter les autres. Tous groupes humains prennent au risques dans la communication, l'entraide et le respect. C'est un but commun : l'épanouissement des élèves dans le respect des différences. » a écrit François Delty, élève et rédacteur en chef des 30 ans du bac pro. « Je veux que l'on soit fier de notre école, de nos élèves. Respecter les autres, c'est respecter nous-mêmes. C'est respecter nos qualités, même si elles sont très différentes. Ce petit mot, ça aide à accepter et apprécier ses qualités, même si elles sont très différentes. Ce petit mot, ça aide à mettre en valeur nos forces. »

C'est ce que nous devons tous faire, chez nous, auprès de nos proches, mais aussi dans l'école. Respecter notre cadre de vie, respecter nos connaissances, respecter les enseignants, se respecter et se faire respecter.

Nous lycéens formés de futurs professionnels et à ce titre, l'épanouissement de ces derniers est primordial. C'est donc autour de ce sujet que nous devons à résister, ensemble, en évitant pas que tout ce que nous connaissons de bien ou de mal n'ait pas d'effet sur les autres. Maintenant sur cette règle morale : « Ne pas faire de mal à autrui ». Nous avons donc à nous faire respecter, mais aussi à respecter les autres. Maintenant sur cette règle morale : « Ne pas faire de mal à autrui ».

Mme CHABAL

N°2 - 2016

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, REGARDS DE RESPONSABLES INSTITUTIONNELS

Diplôme des réussites paradoxales pour l'Inspection générale



Didier Michel

Le trentième anniversaire du baccalauréat professionnel donne l'occasion de porter un regard distancié sur les effets de ce qui apparaît d'ores et déjà comme une inflexion majeure de l'enseignement professionnel en France. On pourrait aisément penser que ce diplôme, certes encore jeune comparé aux baccalauréats généraux et technologiques mais ayant acquis aujourd'hui une maturité de trentenaire, susciterait moins d'interrogations que lors de sa mise en œuvre et de sa généralisation. Il n'en est évidemment rien et depuis sa création et plus encore depuis l'installation du cycle 3 ans en 2009, le baccalauréat professionnel n'échappe pas au débat séculaire opposant les discours adéquationnistes aux discours scolarisants à propos de l'enseignement professionnel.

À la fois comme « baccalauréat » et comme « certification professionnelle », le baccalauréat professionnel reste doublement porteur d'enjeux éducatifs et socio-économiques très importants. Ambitions difficiles à réaliser avec ce diplôme solidement implanté mais en même temps fragilisé par les interrogations permanentes qu'il suscite. Il n'est pas étonnant que les réussites qu'on lui attribue revêtent elles aussi un caractère paradoxal, car aussi incontestables soient-elles, elles s'accompagnent toutes de « contre-effets » dont de nombreuses contributions, celles du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) notamment, et les rapports des inspections générales se sont fait l'écho pendant toutes ces années.

En tant que baccalauréat, le baccalauréat professionnel a sans aucun doute pleinement contribué à éléver le niveau de qualification de la population en « massifiant » l'accès au niveau IV. Il a grandement contribué à ce que l'objectif initial d'amener 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, difficilement envisageable au milieu des années 2000, soit en passe d'être atteint. Augmentation artificielle et technique diront certains, illusion du diplôme et affaiblissement des exigences diront d'autres, toujours est-il que le baccalauréat professionnel a joué et joue encore le rôle d'ascenseur social pour des jeunes générations appartenant à des familles dont aucun membre n'avait jusqu'alors de diplôme de niveau IV. Mais force est de constater que cette

réussite ne doit pas masquer le fait que toutes les catégories sociales ne prennent pas le même ascenseur et que le baccalauréat professionnel n'échappe pas au procès permanent fait à l'enseignement professionnel d'être associé à la faiblesse des résultats scolaires, au poids des origines sociales, aux effets de genre, au décrochage et à la hiérarchisation des voies ; il lui est même fait le reproche actuellement de ne pas suffisamment insérer. Pour autant, il est admis que le baccalauréat professionnel aurait permis une meilleure valorisation de la voie professionnelle en l'installant définitivement à côté des voies générale et technologique et en constituant le chaînon manquant pour introduire une logique de poursuite d'études professionnelles entre les niveaux V et III et donc en favorisant une orientation mieux assumée, à défaut d'être encore réellement choisie. Ce faisant, les discours forts sur la valorisation de l'enseignement professionnel succédant à ceux, plus ambigus, invoquant « l'égale dignité des voies » ne semblent pas encore être en mesure de renverser des hiérarchies sociales solidement établies ni même complètement rassurer en ces temps d'incertitude économique ; ajouté au fait que, par effet de bord, les interrogations concernant la voie technologique soient de plus en plus prégnantes.

En tant que certification professionnelle, le baccalauréat professionnel est bien installé dans le paysage de la formation professionnelle et (donc) du développement des territoires. Il est majoritairement reconnu par les acteurs du monde professionnel comme en témoigne l'accroissement continu du nombre de spécialités passant de cinq en 1986 à près de quatre-vingt-dix aujourd'hui, même si existe actuellement une volonté de juguler cette inflation de diplômes. Cependant, l'installation du baccalauréat professionnel comme référence d'entrée dans le métier ou la profession s'est faite au prix d'une forme d'éviction du CAP (voir à ce sujet les études du Céreq) et s'est accompagnée très rapidement (dès les années 90) d'une représentation « atrophie » des spécialités, en termes d'effectifs, de public accueillis, de statuts de formation. De plus, comme référence professionnelle, il est actuellement très discuté du fait de l'insertion aléatoire des bacheliers, du phénomène de

déqualification et des tensions sur le marché de l'emploi, du rajeunissement des publics, de la faible mixité des formations ou encore de l'approche jugée par certains trop « conceptualiste » des activités professionnelles. En réclamant une meilleure implication de leur part et en focalisant leurs attentes sur les « profils » et les « comportements » des jeunes diplômés, les milieux professionnels marquent ainsi une certaine distance avec un diplôme qui risque à son tour de souffrir du phénomène de « fuite en avant » des qualifications, largement décrit par ailleurs. Résoudre ces effets paradoxaux de la réussite du baccalauréat professionnel constitue un défi majeur pour les années qui viennent. Les orientations ministérielles de tout mettre en œuvre pour réaffirmer la vocation première d'insertion du baccalauréat professionnel en ramenant l'objectif de poursuite d'études à sa juste mesure, c'est-à-dire en sécurisant davantage la réussite des bacheliers professionnels dans les formations post-bac, y contribuent largement. Et ce d'autant que se dessine une valorisation plus « pragmatique » de l'enseignement professionnel en « donnant à voir » aux jeunes, aux familles, aux milieux socio-économiques, à la société toute entière les innovations qu'il porte ainsi que la richesse des projets et des parcours qui s'y développent. Cette valorisation passe aussi par une redéfinition de l'offre de formation au plus près des besoins des territoires. Un diplôme pouvant se décliner pour partie localement, articulant davantage entre elles les spécialités des services et de la production, sont des pistes à explorer notamment pour que le baccalauréat professionnel trouve pleinement sa place dans le modèle prometteur des campus des métiers et des qualifications.

Il faut cependant garder à l'esprit que ces ambitions peuvent être ressenties sur le terrain comme autant d'injonctions paradoxales à devoir former des jeunes scolairement fragiles pour la plupart, pour qu'ils deviennent des professionnels capables de s'insérer, tout en les préparant à la poursuite d'études ; le tout au sein de classes rendues plus hétérogènes avec l'installation des passerelles et avec de plus grandes possibilités de réorientation. Il paraît donc urgent et essentiel de devoir réinterroger le baccalauréat professionnel



Brigitte Trocmé

Un double enjeu pour la Dgesco : l'insertion professionnelle et la poursuite d'études

Dans un monde profondément transformé depuis la fin des années 80, qu'il s'agisse des métiers, de la structure des qualifications ou du système éducatif lui-même, un anniversaire comme celui des 30 ans du baccalauréat professionnel est l'occasion, au-delà de la célébration, de s'interroger sur les enjeux auxquels ce diplôme doit faire face.

J'évoquerai ici, faute de pouvoir aborder l'ensemble de ceux-ci, deux moments-clés : l'entrée dans la voie professionnelle et, en lien avec la question centrale des finalités du baccalauréat professionnel, celle de la poursuite d'études.

L'entrée dans la voie professionnelle est une année charnière, déterminante pour la réussite des élèves. Il convient de préparer au mieux les jeunes aux spécificités de cette voie de formation (période de formation en milieu professionnel, pratiques en atelier, simulations etc.) car, s'ils apprécient ces changements, leur motivation peut être ébranlée par une orientation ressentie comme subie, la difficulté à modifier son projet ou encore des obstacles rencontrés à l'occasion des premières périodes de formation en milieu professionnel. C'est le sens des mesures prises à la rentrée 2016 : développement de jumelages entre collèges, lycées professionnels et centres de formation d'apprentis, généralisation des périodes d'accueil et d'intégration instaurant d'une semaine de préparation à l'arrivée en milieu professionnel, période de consolidation de l'orientation jusqu'à la Toussaint.

L'obtention du bac professionnel marque, sinon la fin du parcours, du moins une étape essentielle, celle de l'entrée dans la vie professionnelle ou, pour des jeunes toujours plus nombreux, la poursuite d'études. On touche ici à la question de la « double finalité » (insertion professionnelle et poursuite d'études) du bac professionnel, parfois vue comme porteuse d'un risque, notamment de « déprofessionnalisation » : la finalité de poursuite d'études, plus valorisante, entraînerait un renforcement des aspects théoriques et une « scolarisation » des apprentissages. La ministre, en cette année anniversaire, a rappelé que l'insertion professionnelle reste la vocation prioritaire du diplôme.

Il est pour autant essentiel, bien sûr, de favoriser la réussite dans l'enseignement supérieur, en permettant l'accès des bacheliers professionnels aux filières dans lesquelles leurs chances de réussite sont les plus élevées : les sections de technicien supérieur. Des expérimentations vont être engagées prochainement dans ce sens dans quelques académies. Tenir ces deux finalités implique d'agir sur l'ensemble de la chaîne : de l'écriture des référentiels (en veillant à l'articulation des contenus de bac pro et de BTS, à la cohérence entre compétences attendues et niveaux d'emploi visés), à l'ingénierie de formation, (initiale - scolaire ou apprentissage - ou continue, et incluant la formation en milieu professionnel), jusqu'à la carte des formations et aux processus d'affectation... Tous les acteurs de la formation sont donc concernés.

Brigitte TROCMÉ

adjointe à la sous-directrice des lycées
et de la formation professionnelle tout au long de la vie (Dgesco A2)
ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

sous l'angle de la formation proprement dite. Les récents travaux conduits par l'inspection générale avec les inspecteurs territoriaux et les professeurs montrent que cela passe par une réflexion approfondie sur l'évolution des pratiques et des cadres de formation. L'alternance pédagogique, l'hybridation des enseignements, les espaces professionnels, l'évaluation et le suivi des apprentissages au sein de parcours, la différenciation pédagogique, les environnements numériques, sont autant de leviers qui peuvent faire espérer dépasser les clivages anciens et faire en sorte que la formation conduisant au baccalauréat professionnel continue d'être pour chaque jeune synonyme d'ouverture, de socialisation, de professionnalisation et de scolarisation. Gageons aussi que les parcours de formation initiale en ESPE ainsi que la formation continue des professeurs de lycée professionnel puissent être les vecteurs de ces évolutions.

Didier MICHEL
Inspecteur général de l'Éducation nationale,
assesseur en charge des parcours
et enseignements professionnels

Rectorat de l'académie de Nantes : trois axes pour favoriser la réussite en lycée professionnel



William Marois

Le baccalauréat professionnel, créé suite aux propositions du Haut Comité Education-Economie il y a une trentaine d'années, a été conçu comme un diplôme d'insertion au niveau IV, complétant les diplômes de niveau V (CAP et BEP à l'époque) et de niveau III (BTS, DUT). Mais, baccalauréat conçu comme d'égale dignité avec les baccalauréats général et technologique, il ouvre aussi à ses titulaires les filières de l'enseignement supérieur.

D'abord limitée, la demande sociale en ce sens s'est accrue ces dix dernières années et la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013 reconnaît cette demande en indiquant que « le recteur prévoit pour l'accès aux sections de techniciens supérieurs un pourcentage minimal de bacheliers professionnels ».

Il convient donc, dans la politique académique définie par le projet académique, de stimuler et d'accompagner cet accueil des bacheliers professionnels et de favoriser ainsi leur réussite.

La démarche menée dans l'académie de Nantes s'organise autour de trois axes.

Stratégie académique

- Pour les lycées professionnels il est demandé, dans le cadre de la politique d'information et d'orientation, de promouvoir les possibilités de poursuite d'études réalistes pour les futurs bacheliers et de les encourager à postuler très prioritairement en section de techniciens supérieurs.

- Pour les lycées disposant de sections de techniciens supérieurs il est demandé de respecter la règle suivante : « la proportion des propositions d'admission faites aux élèves de terminale professionnelle doit être supérieure d'au moins cinq points à la proportion de ceux-ci parmi les candidats ».

Accompagnement des établissements :

- Les corps d'inspection (inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux et inspecteurs de l'Éducation nationale du second degré) ont travaillé conjointement sur l'articulation des spécialités de baccalauréat professionnel et de sections de techniciens supérieurs.

Ils ont aussi proposé aux établissements des grilles d'analyse des compétences pour fa-

ciliter les recrutements des futurs bacheliers professionnels en STS.

- Les lycées des métiers, les campus des métiers et des qualifications qui renforcent le travail entre établissements sur des champs professionnels proches constituent aussi de puissants leviers pour améliorer la liaison lycées professionnels - STS et une meilleure connaissance réciproque des équipes, élément essentiel.

Accompagnement pédagogique des élèves

- En amont, dans le cadre des cours et encore plus dans les dispositifs spécifiques de la rénovation de la voie professionnelle (accompagnement personnalisé, enseignements généraux liés à la spécialité, périodes de formation en milieu professionnel), il est nécessaire de préparer plus particulièrement les élèves souhaitant se destiner à une section de techniciens supérieurs. Par exemple, dans le cadre de la liaison lycées professionnels - STS, des modules peuvent être co-construits par des professeurs de lycée professionnel et de STS notamment sur deux aspects : l'orientation (par la découverte précoce des métiers exercés au niveau III et de leurs exigences en termes de formation) et le renforcement des compétences transversales.

En effet, sur ce dernier point, il est essentiel de développer certaines compétences : exploiter l'information, exercer son jugement critique, exploiter le numérique, développer l'autonomie...

- En aval, en début de STS, il est nécessaire de favoriser la mise en œuvre de stratégies de différenciation, notamment dans le cadre du travail en groupes, en s'appuyant sur les acquis de chaque élève en fonction de son cursus antérieur.

C'est l'action conjuguée des équipes des lycées professionnels et des sections de STS soutenue par une mobilisation forte de l'encadrement (personnels de direction et personnels d'inspection) et des services d'information et d'orientation qui permettra de mener à la réussite les bacheliers professionnels qui aspirent légitimement à une poursuite d'études et à la réussite professionnelle et personnelle.

William MAROIS
recteur de l'académie de Nantes

Région Centre Val-de-Loire : permettre aux jeunes de se qualifier pour s'insérer et aux entreprises de recruter la main d'œuvre qualifiée nécessaire

La rénovation de la voie professionnelle, généralisée à la rentrée scolaire 2009/2010, avait comme objectif majeur la création du cursus préparant au baccalauréat en trois ans.

Rappelons-nous des objectifs poursuivis alors :

- Augmenter le niveau de qualification des jeunes ;
- Mettre en place d'un continuum bac-3 / bac+3 ;
- Lutter contre les sorties sans qualification.

La formation professionnelle des jeunes doit contribuer à leur assurer une place dans la société, en leur donnant toutes les chances d'une insertion rapide et durable dans l'emploi. Ainsi, il est essentiel pour notre région de développer une politique éducative ambitieuse qui réponde pleinement tant aux attentes des jeunes et de leur famille qu'aux besoins socioéconomiques des territoires. Six ans après la mise en œuvre du « Bac pro 3 ans », on constate de belles évolutions.

La Région est désormais chef de file du développement économique sur son territoire. Il lui revient d'articuler l'offre de formation avec les besoins des différents secteurs professionnels et des partenaires sociaux. Nous avons ainsi fait le choix de la concertation en conduisant des entretiens, des études prospectives et en menant des réunions « les Cordées du territoire : emploi - formation – développement économique » sur l'ensemble du territoire régional. L'objet est d'identifier, dans chaque secteur, pour chaque bassin de vie, les enjeux et les perspectives en termes de recrutement et de qualification.

L'heure est bien à la reprise économique ; les acteurs économiques que j'ai rencontrés me l'ont confirmé. Ils ont besoin de main d'œuvre qualifiée pour honorer leur commande et développer leur activité.

La Région est au rendez-vous pour mettre en œuvre les formations professionnelles qui permettent aux jeunes de se qualifier pour s'insérer et aux entreprises de recruter



François Bonneau

la main d'œuvre qualifiée nécessaire à leur développement.

Mais il reste du chemin à parcourir. Il faut maintenant que nous puissions, État et Région, garantir aux jeunes bacheliers professionnels qui le souhaitent une poursuite d'études. Or, on le sait, la procédure d'affectation post-bac n'est pas une route facile à emprunter pour eux.

Par ailleurs, trop de jeunes sont encore en situation de décrochage scolaire et sortent sans qualification du système scolaire. Il convient certainement de ré-interroger le parcours d'orientation des élèves sortants de 3e, de prévenir le décrochage dès le collège, notamment en proposant une personnalisation accrue de l'accompagnement des élèves.

Le futur CPRDFOP – Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle – devra répondre à ces enjeux.

État et Région, en conjuguant leur responsabilités pour faire de l'alternance le levier d'une formation professionnelle diversifiée et attractive, permettront de répondre efficacement au défi d'une meilleure insertion des jeunes dans l'emploi.

François BONNEAU,
président de la Région
Centre - Val-de-Loire



Medef : baccalauréat professionnel, une crise d'identité pour un nouveau départ

Le baccalauréat professionnel fête ses 30 années d'existence et, dans le même temps, vit une véritable crise d'identité. Crée pour accompagner la montée en compétences de métiers dont le niveau de technicité a rapidement évolué avec l'automatisation des outils comme celle des savoirs, ce diplôme a souvent été victime d'ambitions qu'on ne lui prêtait pas à son origine. Généralisation certainement trop rapide et uniforme d'un cursus de 4 en 3 ans, obligation de préparer désormais à la poursuite d'études supérieures : l'élasticité fonctionnelle de ce diplôme a été mise à rude épreuve pour répondre aux attentes que la société a superposé en lui au fil des décennies.

Malgré certaines critiques récurrentes et généralement infondées sur son potentiel d'attraktivité auprès des jeunes voire des entreprises, le baccalauréat professionnel n'a pas failli dans la diversité de son offre de spécialités. Mais ce qu'il a gagné en capacité d'accueil, il l'a perdu en lisibilité. Certaines filières ne permettent pas ou plus un accès direct à l'emploi. D'autres peinent à recruter alors que notre pays a aussi besoin d'excellents ouvriers qualifiés !

MEDEF



Florilège Métiers de l'agroalimentaire et de la bio-industrie : Anaïs Descamp

« Après ma classe de troisième, je me suis dirigée vers une seconde générale STL (Science et technologie de laboratoire) au lycée polyvalent de La Basse de Castres. La formation ne me plaisait pas et ne me semblait pas correspondre à mes centres d'intérêt.

Je me suis donc redirigée vers un baccalauréat professionnel : Industrie des procédés au lycée Déodat de Séverac de Toulouse. Au bout d'un mois, je me suis rendue compte que je souhaitais finalement préparer le baccalauréat professionnel bio-industrie de transformation. J'ai suivi cette formation au lycée polyvalent de La Basse de Castres et j'ai obtenu mon diplôme en 2012 avec mention bien.

J'ai voulu poursuivre mes études dans le cadre de l'apprentissage et préparer un BTS Science et technologie des aliments. Ma formation se déroulait, d'une part au CFA agricole du Gers et d'autre part dans l'entreprise Moose Smokehouse d'Auch. J'ai obtenu en 2014 mon BTS avec mention assez bien.

À présent par le biais d'Airfic : Association interrégionale pour

la formation initiale et continue, je prépare en deux ans, sous statut d'apprentissage, un diplôme menant au titre homologué de niveau II Recherche et développement en agro-industries.

Les points déterminants dans ma scolarité, je les dois tout d'abord à un professeur du lycée de la Basse Basse, Mme Denoël qui nous a tous bien conseillés et qui était toujours présente si nous avions des questions. Ensuite lors de mon BTS, j'ai eu la chance de rencontrer des intervenants, là aussi exceptionnels.

Comme conseil aux plus jeunes, je dirais : si vous cherchez votre voie, que vous ne savez que faire, essayez les formations qui vous plaisent. Et si après vous souhaitez vous réorienter faites-le ! Rien ne sera perdu car vous aurez acquis de l'expérience dans un domaine et cela sera toujours un plus pour votre emploi futur et pour vous-même. Il faut toujours persévérer, ne rien lâcher, se fixer un but. C'est cette force qui vous permettra d'avancer, mais surtout de réussir ! »



Florilège Métiers de l'assistanat et du secrétariat : Mélanie Casagrande, 20 ans

« Au collège... pour moi, ça a été assez compliqué. Ma première troisième a été chaotique. Je n'étais pas aidée par les professeurs et devant les difficultés rencontrées, je n'avais qu'une envie, celle de partir du collège pour faire un baccalauréat professionnel Secrétariat.

« Si tu veux rater ta vie, va donc en bac pro ! » m'a dit un jour un enseignant. Cela m'a quelque peu perturbée, j'étais perdue et totalement désorientée. J'ai donc redoublé ma troisième pour améliorer sensiblement mes notes. A l'issue de cette deuxième année, je voulais toujours faire un baccalauréat professionnel Secrétariat.

Mes parents, eux, voulaient que je prépare un CAP de fleuriste par apprentissage. A contre cœur, j'ai accepté de faire ce qu'ils souhaitaient. Dans les faits, cette décision s'est avérée ne pas être la bonne, car ça s'est très mal passé avec mon employeur au point que, traumatisée par cette première expérience du monde du travail, j'ai arrêté ma formation un mois après l'avoir débutée.

La rentrée scolaire étant déjà passée, les possibilités d'être

« rescolarisée » se sont avérées particulièrement compliquées. J'ai eu, heureusement, la chance de rencontrer au Centre d'information et d'orientation (CIO) un conseiller qui a pris le temps de s'occuper de moi et qui m'a trouvé une « place » au lycée Charles de Gaulle de Muret. J'ai été admise, non pas en secrétariat, mais en baccalauréat professionnel Commerce. En milieu d'année une place s'est libérée dans mon premier vœu et j'ai pu ainsi suivre la formation que j'espérais depuis des années. Très vite et à mon étonnement, j'ai obtenu de bonnes notes et les félicitations des professeurs. Cela m'a permis de reprendre confiance en moi, les périodes de formation en entreprise se sont très bien déroulées et m'ont réconciliée avec le monde du travail. J'ai obtenu le BEP et mon baccalauréat avec mention Bien. Scolarisée en section européenne anglais, j'ai également obtenu l'Europas. Actuellement, je suis en deuxième année de BTS Assistant manager. Je prépare ce diplôme à l'Issec Pigier dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Mon employeur est l'entreprise Aircelle (sous-traitant aéronautique) et je suis assistante en ressources humaines.»

Florilège Métiers de la mécanique et de la maintenance : Nicolas Limia

« Au collège, j'ai décroché en 4e et 3e ! Et c'est à ce moment là que j'ai découvert les métiers de la maintenance lors d'un forum. J'ai préparé un BEP Maintenance des systèmes mécaniques automatisés (MSMA) au lycée Eugène Montel de Colomiers. Dans cette formation, j'ai trouvé quelque chose qui m'intéressait depuis longtemps. La technologie m'a toujours attiré. A l'issue de cette formation, j'ai poursuivi en baccalauréat professionnel MSMA au lycée professionnel Georges Guynemer de Toulouse. J'ai obtenu mon diplôme avec mention très bien en 2001.

La voie professionnelle avec ses aspects concrets m'a rassuré. J'ai ainsi pu « raccrocher les wagons » et prendre confiance en moi. Les profs des disciplines professionnelles sont des passionnés. Ils nous considéraient comme des adultes, ils savaient nous communiquer leur vécu et nous transmettre leur passion. Ce ressenti m'a « habité » jusqu'à mon école d'ingénieur.

J'ai retrouvé bien plus tard les mêmes valeurs en tant que responsable de production.

En 2003, alors que j'étais au lycée Déodat de Séverac à Toulouse, j'ai obtenu mon BTS Maintenance industrielle (MI). En 2004, désireux d'enrichir mes connaissances, j'ai poursuivi mes études en classe préparatoire ATS (Adaptation technicien supérieur). En 2007, je suis sorti ingénieur en organisation et gestion industrielle de l'École supérieure des technologies industrielles avancées (Estia de Bidard). Ma formation d'ingénieur s'est déroulée suivant le principe de l'alternance par apprentissage avec l'entreprise La Poste de Poitiers.

De famille modeste, l'apprentissage m'a permis de poursuivre mes études en école d'ingénieur et de décrocher un emploi à l'issue de ma formation grâce à un partenariat entre mon école et La Poste. Pendant près de 9 ans, j'ai managé

plusieurs équipes de production, de 60 à 115 employés, dans différentes plateformes industrielles de tri automatisé de La Poste. Lors de ces missions, j'ai été amené à faire de la gestion et de l'organisation de production, de la conduite de projets ainsi que de la gestion de ressources humaines. Aujourd'hui à 33 ans, je suis responsable d'un service client pour de grands comptes avec un chiffre d'affaires annuel à hauteur de 83 M€.

A un jeune qui cherche sa voie, je lui conseillerais de découvrir le ou les métiers de son choix dans l'environnement de l'entreprise. Il doit aussi savoir qu'un projet de poursuite d'études se construit au fil de la réussite scolaire. L'envie de réussir doit être au cœur de ses efforts qu'il faut poursuivre sans relâche et ainsi se donner les moyens de sa réussite. Ce que tu fais, fais-le bien ! Mon projet me paraissait un rêve inaccessible... les efforts ont payé ! »



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, VERS UN NOUVEAU DIPLÔME ?



Fabienne Maillard

Lorsqu'il voit le jour en 1985, plusieurs innovations désignent le bac pro. Il inaugure la généralisation des référentiels et dispose d'un curriculum spécifique, où les disciplines sont regroupées par « domaines » et qui privilégie « l'alternance sous statut scolaire », une partie de la formation relevant obligatoirement de périodes passées en « milieu professionnel ». Il se caractérise aussi par un mode d'évaluation particulier : le contrôle en cours de formation, auquel participent les entreprises où les jeunes réalisent leur stage. Par ailleurs, il se prépare en 4 ans et non pas en 3 ans comme les autres baccalauréats. Il est en effet indispensable de posséder un CAP ou un BEP pour intégrer la formation en bac pro. Cette condition lui assure une certaine sélectivité et affirme sa valeur professionnelle, sachant que toutes les branches professionnelles ne sont pas alors convaincues par ce nouveau diplôme. En outre, sa mise en place décloisonne ce qui était encore « le second cycle court », les lycées d'enseignement professionnel n'ayant de « lycée » que le nom dans la mesure où ils préparaient au CAP et au BEP, diplômes du niveau V. Cependant, c'est moins en raison de telles caractéristiques qu'il suscite l'attention que pour son statut hétérodoxe : celui d'un baccalauréat orienté vers l'entrée immédiate dans la vie active et non pas vers la poursuite d'études. Volontiers jugée iconoclaste, cette définition attire les foudres de nombreux commentateurs, qui y voient une attaque contre le baccalauréat et la fin d'un élitisme pourtant soigneusement conservé au fil des décennies. De fait, lorsque le bac pro est institué, le taux d'accès au baccalauréat oscille autour de 30 %, en dépit des réformes de démocratisation scolaire mises en œuvre entre 1959 et 1975. Même si la première explosion scolaire a généré nombre d'inquiétudes, relatives à la destruction du système éducatif, à la dégénérescence du baccalauréat comme à l'inflation des diplômés, force est de constater que le baccalauréat est resté un diplôme relativement rare jusqu'à ce qu'une nouvelle politique éducative en décide autrement. C'est d'ailleurs en raison de cette rareté, soudain assimilée à un obstacle au développement de l'économie, que le gouvernement français s'est engagé dans cette politique. À côté des autres puissances mondiales, La France était en effet marquée par un certain retard en nombre de bacheliers et d'étudiants dans l'enseignement supérieur.

Avec la politique de hausse du niveau d'éducation, qui produit dans les années 1990 la deuxième explosion scolaire du XXe siècle, la situation change. L'accès au baccalauréat devient à la fois une norme scolaire et sociale,

d'autant plus puissante que le chômage et la précarité de l'emploi s'installent. Justifiée par des aspirations à une plus grande démocratisation scolaire, dont l'un des emblèmes est la massification de l'accès à l'enseignement supérieur, l'augmentation du niveau d'éducation intervient aussi comme un instrument de lutte contre les effets des récessions économiques, dans une économie marquée par l'incertitude. Ainsi, au moment où le bac pro voit le jour, la condition des non-diplômés sur le marché du travail se dégrade, tandis que les diplômés du CAP sont de plus en plus nombreux à affronter le chômage. Même s'il rencontre scepticisme et critiques, le bac pro se développe rapidement au sein des lycées professionnels. Entre 1985 et 1990, le nombre des inscrits passe de 1 300 à près de 100 000*. Le ministère favorise cette croissance en mettant le CAP à l'écart des établissements, mais aussi en multipliant le nombre des spécialités. Conçu pour être « transversal », le bac pro rassemble déjà une cinquantaine de spécialités au milieu des années 1990 et 80 en 2007 (97 aujourd'hui). Autrement dit, des spécialités à spectre large coexistent avec des spécialités de métier, souvent réclamées par des organisations professionnelles ayant progressivement changé de position à l'égard du diplôme. Pour une branche professionnelle en effet, ne pas posséder de bac pro devient un signe d'obsolescence. Les réticences tombent les unes après les autres, même si la structure des emplois et des qualifications évolue beaucoup moins vite que celle des sortants du système éducatif.

Malgré toutes ces évolutions cependant, qui manifestent le succès du diplôme, c'est dans d'autres termes que sa situation est envisagée au cours des années 2000. L'enseignement professionnel est en effet jugé (trop) coûteux et insuffisamment efficient : il comprend trop de diplômes, parfois à flux minuscules, trop d'exams... voire trop d'enseignants. Sa restructuration n'a pas non plus totalement abouti puisque la relance du CAP, programmée au début des années 2000, est à la peine, tandis que le BEP n'est pas devenu le diplôme propédeutique que la loi de 2005 envisageait. L'expansion du bac pro a en outre considérablement ralenti. De plus, alors qu'ils sont censés entrer sur le marché du travail, les bacheliers professionnels se révèlent de plus en plus nombreux à vouloir poursuivre leurs études. Or ce n'est pas à bras ouverts que l'enseignement supérieur les accueille. Ils ne trouvent ainsi quasiment pas de place dans les STS, où ils ont pourtant le plus de chances de réussir, et sont refusés à l'entrée des IUT. Seule l'univer-

sité les accepte sans conditions, parce qu'elle n'a pas le choix. Mal préparés aux études universitaires, les bacheliers professionnels y connaissent l'échec, phénomène largement relayé par les chercheurs et les médias.

Longtemps mis de côté par le ministère, qui redoute une « dénaturation » du diplôme, ce sujet prend de plus en plus d'ampleur au cours des années 2000. Lorsqu'un nouveau gouvernement prend place en 2007, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, un grand programme de réforme est lancé, sous l'intitulé sibyllin de « rénovation de l'enseignement professionnel ». De fait, tous les diplômes sont visés par ce projet : le CAP est une nouvelle fois relancé, le BEP voit disparaître son cursus de formation et subsiste en tant que « diplôme intermédiaire », préparé en même temps que le bac pro ; quant au bac pro, il passe d'une durée de formation de 4 à 3 ans et sa double finalité est revendiquée. La réforme est profonde, même si elle n'affecte pas le curriculum du bac pro. Quelques années après le lancement de ce programme, on peut en mesurer et en discuter les effets. Le bac pro a connu une croissance considérable, au point de devenir le deuxième baccalauréat de France, devant le baccalauréat technologique : presque 3 bacheliers sur 10 le possèdent. Ses titulaires sont plus jeunes et parfois plus spontanément attirés par la voie professionnelle qu'auparavant. Ont-ils pour autant un meilleur niveau scolaire ? Leur hétérogénéité est sans doute plus grande, mais enseignants comme employeurs leur reprochent leur manque de maturité ainsi qu'un manque de savoir-faire. Ils doivent désormais former des jeunes dépourvus de BEP, lequel permettait de développer connaissances et compétences et servait de sas à l'entrée en bac pro. L'affaiblissement des taux de réussite au bac pro résulte probablement de ce décalage entre les attendus du diplôme et le profil des formés. Si des réponses pédagogiques semblent pouvoir résoudre le problème, il faut néanmoins souligner les tensions auxquelles sont confrontés les enseignants. Préparer des élèves plus jeunes à deux diplômes en même temps, en passant beaucoup de temps en évaluations, tout en visant à la fois l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, est loin d'aller de soi. Sur ces points, la réforme a été radicalement innovatrice, comme elle l'a été en inventant un diplôme professionnel « intermédiaire », dont la valeur sur le marché du travail ne peut qu'être aussi floue que son intitulé. Son bilan n'est donc pas aussi positif que ce que suppose la progression du bac pro, qui a au passage permis à la France d'atteindre l'objectif de conduire 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat.

Les enseignants se trouvent en difficultés face aux nombreuses injonctions qui leur sont adressées et qui ne sont pas facilement conciliables ailleurs que sur le papier. Lors d'une enquête que j'ai réalisée en 2009 sur les premiers pas de la réforme, beaucoup m'ont fait part de

leur désarroi. Comment faire plus avec moins et préserver l'équilibre entre deux finalités opposées ? Sur le marché du travail, les effets de la réforme sont encore peu décisifs, bien que l'on puisse faire l'hypothèse d'une prochaine substitution entre bac pro et CAP/BEP. Le bac pro deviendrait ainsi le socle minimal d'accès à l'emploi, moins en raison des évolutions de ce dernier qu'à la suite de la politique éducative. Pour ce qui concerne la poursuite d'études, le ministère a pris le sujet à bras le corps et propose plusieurs solutions pour la favoriser et l'encadrer. Après la création en 2005 de mentions au bac pro, destinées à permettre aux titulaires d'une mention « très bien » ou « bien » de disposer d'une place de droit dans une section préparant au BTS, il a prévu de réserver des quotas de places en BTS aux bacheliers professionnels. Diverses initiatives sont envisagées et des expérimentations ont lieu ici et là, dans les STS comme dans quelques IUT et universités. Il semble bien que le bac pro doive participer à l'objectif de conduire 50 % d'une classe d'âge à la licence, formulé à la fin des années 2000, repris par la Stranes (Stratégie nationale de l'enseignement supérieur) et exprimé par le président de la République, François Hollande, à la rentrée 2016. Toutefois, comme son curriculum n'a pas été modifié et que c'est principalement en BTS qu'il doit mener, sa mise en équivalence avec les autres baccalauréats est surtout formelle. Son avenir reste par ailleurs incertain. Quels seront ses liens avec l'emploi si l'il suit la trajectoire du baccalauréat technologique - dont les perspectives posent aussi question ? Comment pourra-t-il assurer sa fonction propédeutique s'il garde le même référentiel ? Comme le CAP et le BEP, le bac pro est entré à son tour dans le mouvement de réforme permanente qui caractérise la voie professionnelle.

Les dernières évolutions intervenues dans la voie professionnelle invitent à poser de nombreuses questions : sur la position du bac pro rénové sur le marché du travail comme sur les conséquences de l'affichage de sa double finalité. Comme le montre l'histoire des diplômes techniques et professionnels, cette double finalité repose sur un équilibre toujours fragile entre insertion et poursuite d'études. Mais c'est aussi l'avenir des diplômes du niveau V qui pose question. En tant que diplôme intermédiaire, le BEP n'en a probablement aucun sur le marché du travail. Quant au CAP, il devra affronter la concurrence du baccalauréat comme norme de sortie du système éducatif. Mobilisés pour contribuer aux différents objectifs de la politique éducative, les diplômes de la voie professionnelle sont sans cesse métamorphosés et perdent progressivement leurs effets de signal sur le marché du travail. Faut-il en déduire que la scolarisation est et sera le rôle principal de la voie professionnelle, ses diplômes en étant des instruments parmi d'autres ?

Fabienne MAILLARD

Fabienne Maillard est sociologue, professeure de sciences de l'éducation à l'université Paris 8 et membre du CIRCEFT-ESCOL. Ses travaux portent sur la voie professionnelle, les diplômes et les certifications, ainsi que sur les relations formation-diplôme / emploi-qualification. Elle a publié en 2015 « La fabrique des diplômés » aux éditions du Bord de l'eau.

*Ces chiffres proviennent des éditions de 1988 et de 1992 de Repères et références statistiques, publication annuelle du ministère de l'Éducation nationale. Ils rassemblent le public et le privé et concernent la France métropolitaine.

BIBLIOGRAPHIE



Le baccalauréat professionnel : impasse ou nouvelle chance ?

Les lycées professionnels à l'épreuve des politiques éducatives

Les bacheliers de la filière professionnelle représentent aujourd'hui un tiers de l'ensemble des bacheliers et ont vu leurs effectifs exploser ces dernières années. Qui sont-ils vraiment ? Quels sont leurs projets ? Que font-ils après le bac ? À partir d'une comparaison de la place de la voie professionnelle dans les différents pays européens et un rappel de l'histoire récente de cette filière en France, les auteurs analysent la situation particulière des lycées professionnels dans notre système éducatif à travers trois enquêtes menées depuis 2009 auprès de cinq cents élèves de « Bac pro ». Les choix d'orientation, les aspirations et les trajectoires de ces jeunes sont ainsi retracés, interrogeant la réalité des effets de la réforme de 2008. Où en sont les nouvelles opportunités promises par cette réduction d'une année de la durée de la formation ?

Sommaire

- Chapitre 1 L'enseignement professionnel français à la lumière des comparaisons internationales
- Chapitre 2 Le premier bac pro, un diplôme bancal dans une institution en déclin
- Chapitre 3 Une réforme « aux forceps »
- Chapitre 4 Le bac pro en trois ans : les raisons d'un succès populaire
- Chapitre 5 Les nouvelles aspirations des bacheliers professionnels
- Chapitre 6 Pour une relecture des paradigmes de relégation et d'orientation par défaut

Auteurs : Vincent Troger, Pierre-Yves Bernard James Masy
Edition PUF - Août 2016

« Le bac pro a 30 ans »

Dossier publié par la revue Formation Emploi
Par Robert Pierron Afdet

On sait combien l'intervalle de 30 ans définit pour tout phénomène social un temps de bilan et d'évaluation particulièrement propice à la réflexion par la rencontre optimale qu'il apporte entre le recul nécessaire à la compréhension de processus structuraux globaux en même temps que la relative proximité – et aussi l'acuité – de faits multiples dont l'approche appelle des analyses d'une grande diversité.

C'est ainsi que le dossier qu'a consacré la revue Formation Emploi, publiée par le Céreq, au trentenaire du Bac Pro, ne déroge pas à ce principe général en proposant différents angles très significatifs, aussi bien pour les chercheurs que pour les acteurs des systèmes de formation.

Dans sa postface, Fabienne Maillard insiste sur l'ambivalence du Bac Pro, attestée par son évolution au cours du temps et influencée par la mise en tension permanente qui s'instaure entre les fonctions multiples qu'il remplit. Ainsi que le montrent Nathalie Frigul et Emmanuel Sulzer dans leur introduction, cette ambivalence découle des « paradoxes d'hier » et nourrit les « incertitudes d'aujourd'hui ».

Les articles composant le dossier illustrent les aspects divers du positionnement spécifique d'un diplôme clé. En énumérant la pluralité des interrogations qui en découlent, on mesure à

quel point cette parution apparaît stimulante et devrait nourrir de nombreux débats, y compris au sein de l'Afdet. Comme le souligne Jean-Frédéric Vergnies dans son éditorial, il s'agit moins de prétendre être parvenu à « prendre toute la mesure de cette pluralité » que d'en explorer « plusieurs facettes significatives ».

Dossier de Formation Emploi, Revue française de sciences sociales, n°131, Juillet-Septembre 2015 – Revue éditée par la Documentation française.

En 1995, Formation Emploi intitulait son dossier « Baccalauréat professionnel », au singulier ; le présent numéro est, quant à lui, marqué par la pluralité des Bacs pros, dont on célèbre cette année les 30 ans.

Introduction : Bac pro, des paradoxes d'hier aux incertitudes d'aujourd'hui. N. Frigul, E. Sulzer

Les lycéens professionnels et la réforme du bac pro en 3 ans : nouveau contexte, nouveaux enjeux ? P.Y. Bernard, V. Troger

L'enseignement dispensé en bac pro est-il professionnel ?

L'exemple du bac Électrotechnique. J. Paddeu, P. Veneau

Les inégalités scolaires par l'alternance ? Deux déclinaisons de la littératie dans l'enseignement agricole. L. Minassian

Apprendre un métier ou poursuivre ses études ? Les élèves de lycée professionnel face à la réforme du bac pro 3 ans. A. Jellab

Le poids des relations familiales dans la mobilité des jeunes inscrits en baccalauréat professionnel. A. Thalineau, F. Hot

Un nouveau coffret vidéo



264,00 €
PRIX DE LANCEMENT*
239 €

* valable jusqu'au 31/12/2016

- Des séquences pédagogiques « clés en main » conformes au référentiel de 2^e Bac Pro Gestion-Administration, illustrant les compétences du programme.
- 8 situations reposant sur des vidéos courtes, réalistes et attrayantes, à analyser en classe avec vos élèves.
- Les séquences se déroulent dans la société Bureau Plus, et permettent de suivre Bruno, stagiaire, et 5 autres personnages aux statuts et fonctions variés.

À découvrir dès maintenant : une séquence complète sur www.nathan.fr/coffret-ga

→ la vidéo → la fiche élève → la fiche professeur

Notre offre complète pour le Bac Pro GA
sur www.nathan.fr/bacpro-ga

Découvrez le jeu sérieux
S'ADAPTER AU PROFIL DES CLIENTS
www.nathan.fr/jeu-serieux

